

REGLEMENT DE JEU
CONCOURS Calendrier de l'avent Pika Édition 2025 – décembre 2025

ARTICLE I – ORGANISATEUR

PIKA EDITION, Société par Actions Simplifiée au capital de 124.320 euros, dont le siège social est situé au 58 rue Jean Bleuzen – 92170 – Vanves, France, et immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 902 704, (ci-après « l'Organisateur »), organise le présent Jeu CONCOURS Calendrier de l'avent Pika Édition 2025 – décembre 2025 (ci-après le « Jeu ») régi par le présent règlement (ci-après le « Règlement »).

ARTICLE II – ACCEPTATION

EN PARTICIPANT AU JEU, CHAQUE PARTICIPANT :

- EST REPUTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRESENT REGLEMENT ET EN ACCEPTER PLEINEMENT ET IRREVOCABLEMENT LES DISPOSITIONS,
- EST INFORMÉ QUE TOUT NON-RESPECT DU PRESENT REGLEMENT ENTRAINE SON EXCLUSION DEFINITIVE DU JEU ET LE PRIVE DE TOUT LOT, SANS PREJUDICE DES DOMMAGES ET INTERETS QUE L'ORGANISATEUR PEUT EXIGER.

LE REGLEMENT EST DISPONIBLE SUR :

- LE SITE PIKA.FR : <https://www.pika.fr/jeux-concours/>

ARTICLE III – PARTICIPATION

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure et mineure résidant en France métropolitaine, France d'outre-mer, Belgique et au Luxembourg à l'exception des mandataires sociaux, représentants, associés, employés (en ce compris les membres de leurs familles) de l'Organisateur et de toutes sociétés ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou la promotion du Jeu.

Toute participation d'une personne mineure non émancipée doit se faire avec l'autorisation préalable de ses représentants légaux.

Toute participation d'un mineur non autorisée par ses représentants légaux n'est pas prise en compte.

Il n'est accepté qu'une seule participation par personne au Jeu, l'Organisateur pouvant procéder à toutes vérifications à cet égard sans avoir à informer les participants de l'exercice de vérifications les concernant et/ou de leur éventuelle exclusion subséquente.

La participation au Jeu est nominative, par conséquent :

- Les participants s'engagent à fournir un justificatif d'identité à première demande de l'Organisateur,
- Toute participation dont les coordonnées sont incorrectes ou incomplètes n'est pas prise en compte,
- Tout usage de procédés permettant de participer au Jeu de façon mécanique est prohibé.

Le Jeu débute le 01/12/2025 à 00h01 et s'achève le 25/12/2025 à 23h59.

Les participants peuvent accéder et participer au Jeu via le Site pika.fr <https://www.pika.fr/> sur la page du concours, sous les réserves décrites à l'Article VII du présent Règlement, et après avoir complété et envoyé le formulaire de participation.

Seules les dates et heures des connexions des participants enregistrées par les systèmes de l'Organisateur ou de ses prestataires techniques font foi.

ARTICLE IV – MODALITES

Pour participer au Jeu, les participants doivent :

- 1) se rendre à l'adresse URL indiquée à l'Article III du présent Règlement ;
- 2) compléter le bulletin de participation accessible en ligne sur le Site à l'adresse URL indiquée à l'Article III du présent Règlement.

Chaque case du calendrier de l'avent est un Instant Gagnant. On entend par *Instant Gagnant*, un tirage au sort effectué parmi les participants de manière immédiate, automatique et informatisée au cours d'une période définie.

Il n'est accepté qu'une seule participation par *Instant Gagnant* et par participant. Une fois informés de leur gain au terme d'un *Instant Gagnant*, les participants concernés ne peuvent plus participer au restant de l'*Instant*

Gagnant. A l'inverse, les participants n'ayant pas gagné lors de l'*Instant Gagnant* peuvent retenter leur chance jusqu'à la clôture du Jeu.

Pour participer à l'*Instant Gagnant*, les participants doivent se rendre à l'adresse URL indiquée à l'Article III du présent Règlement et répondre aux questions/compléter le bulletin de participation accessible/disponible en ligne sur le Site indiqué à l'Article III du présent Règlement.

Chaque instant gagnant a un (1) gagnant, Soit Vingt-quatre (24) gagnants sur l'ensemble des 24 jours.

Les participants au Vingt-quatre 24 Instants Gagnants du calendrier de l'avent seront automatiquement inscrits pour le tirage au sort du gros lot du 25 décembre 2025.

Un (1) gagnant sera tiré au sort parmi tous les participants aux jours précédents (1 au 24 décembre) n'ayant remporté aucun lot pour le gros lot du 25 décembre.

Un supplément ou plusieurs suppléments peuvent être désignés conformément au présent Règlement pour les cas où un ou plusieurs participants n'ont pas la qualité pour participer, altérant le bon déroulement du Jeu, ne respectent pas le présent Règlement ou pour tout autre motif entraînant la nécessité d'attribuer le prix à un autre participant.

ARTICLE V – LOTS

Les lots mis en jeu sont :

Lot du 1^{er} décembre :

- Un exemplaire du tome 12 édition collector de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 16,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 18 édition collector de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 15,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 11 édition collector de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 11,50€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 15 édition collector de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 11,50€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 20 édition collector de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 11,50€ TTC ;
- Un standee acrylique de *Toilet bound Hanako-kun* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un clear file de *Toilet bound Hanako-kun* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Toilet bound Hanako-kun* édité Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;

Lot du 2 décembre :

- Un exemplaire du tome 40 édition collector de *Yona, Princesse de l'Aube* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 45 édition collector de *Yona, Princesse de l'Aube* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 édition anniversaire de *Yona, Princesse de l'Aube* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 9,95€ TTC ;
- Un sac besace de *Yona, Princesse de l'Aube* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un standee acrylique de *Yona, Princesse de l'Aube* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 3 décembre :

- Un exemplaire du tome de *Yomotsuhegui* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 25,00€ TTC ;
- Une bougie de *l'épouse damnée et le chasseur de démons* créée par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Cervin – Le roi oublié* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Kaijin Fugaki – Kindle Spirits* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Le livre des multiverses* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *You Rock Me* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *l'épouse damnée et le chasseur de démons* créée par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un porte-carte de *You Rock Me* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un ex-libris de *Cervin – Le roi oublié* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 4 décembre :

- Une reproduction de planche de *Blue Period* créée par Pika Édition d'une

valeur commerciale de 15,00€ TTC ;

- Un exemplaire du tome 17 édition collector de *Blue Period* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 édition anniversaire de *Blue Period* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 9,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Blue Period* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Blue Period* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *Blue Period* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Blue Period* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un tote bag de *Blue Period* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,00€ TTC ;

Lot du 5 décembre :

- Un exemplaire du tome 4 édition collector de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 13,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 6 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 13 jaquette alternative de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un standee en bois de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 6 décembre :

- Un exemplaire du tome 14 édition collector de *L'Atelier des Sorciers* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 19,90€ TTC ;
- Un set de cartes de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,99€ TTC ;
- Un tote bag de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,00€ TTC ;
- Un magnet Kieffrey de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;
- Un magnet Coco de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;

Lot du 7 décembre :

- Un exemplaire du tome 27 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 19,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 22 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 29 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Une serviette de plage de *Blue Lock* créée par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Une gourde de *Blue Lock* créée par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 édition anniversaire de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 9,95€ TTC ;
- Un standee acrylique Nagi de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un standee acrylique Usagi de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 8 décembre :

- Un shikishi dédicacé *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 20,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 édition anniversaire de *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 9,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un badge de *Fairy Tail* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un badge guilde de *Fairy Tail* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;
- Un badge guilde de *Fairy Tail* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;

Lot du 9 décembre :

- Un exemplaire du tome 8 édition collector de *Criminelles Fiançailles* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,50€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Criminelles Fiançailles* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Criminelles Fiançailles* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Criminelles Fiançailles* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *Criminelles Fiançailles* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Criminelles Fiançailles* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un ex-libris de *Criminelles Fiançailles* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 10 décembre :

- Un exemplaire de l'artbook de *Dreamland* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 35,00€ TTC ;
- Un ex-libris dédicacé et numéroté par Reno Lemaire de *Dreamland* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 15,00€ TTC ;
- Un tote bag de *Dreamland* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Freequest* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Hajime !!* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Everdark* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Dreamland* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un ex-libris de *Dreamland et Fairy Tail* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 11 décembre :

- Un carnet de *Ton visage au clair de lune* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 6 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 7 de *Ton visage au clair de lune* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un magnet de *Ton visage au clair de lune* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;
- Un magnet de *Ton visage au clair de lune* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;
- Un carte de *Ton visage au clair de lune* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;

Lot du 12 décembre :

- Un kit presse de *Omniscient Reader Viewpoint* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 15,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Doom Braker* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Omniscient Reader Viewpoint* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *The World After The Fall* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un marque page de *Omniscient Reader Viewpoint* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque page de *Doom Braker* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque page de *The World After The Fall* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 13 décembre :

- Un exemplaire du tome 34 édition anniversaire de *L'Attaque des Titans* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 29,50€ TTC ;
- Un exemplaire de l'artbook de *L'Attaque des Titans* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 16,00€ TTC ;
- Un tasse de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un pin's de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur

commerciale de 5,00€ TTC ;

- Un pin's de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un pin's de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un badge de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un porte-clé de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 14 décembre :

- Un exemplaire de l'artbook CLAMP – Kuro de *Clamp Universe* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 25,00€ TTC ;
- Un exemplaire de l'artbook CLAMP – Shiro de *Clamp Universe* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 25,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Tokyo Babylon* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,50€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *xxxHolic* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,50€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Card Captor Sakura* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un set de cartes de *Tokyo Babylon* et *xxxHolic* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque-page de *Clamp Kuro* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque-page de *Clamp Shiro* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque-page de *Chobits* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un boule de Noël de *xxxHolic* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque-page de *Magic Knight* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 15 décembre :

- Un exemplaire du tome 4 édition collector de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 13,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 7 édition collector de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 13,90€ TTC ;
- Un mini-puzzle de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Une plaque anniversaire de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 6 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 13 jaquette alternative de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un standee en bois de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un magnet Enjin de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un magnet Rudo de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 16 décembre :

- Un exemplaire du tome 1 de *My Gently Raised Beast* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *L'impératrice remariée* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Comment tuer la vilaine* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Father, I don't want this marriage* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un set de cartes de *My Gently Raised Beast* d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un set d'écriture de *L'impératrice remariée* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un miroir et des cartes de *Comment tuer la vilaine* créés par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un set de cartes de *Father, I don't want this marriage* créés par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;

Lot du 17 décembre :

- Un drapeau de *Wind Breaker* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Wind Breaker* édité par Pika Édition d'une

valeur commerciale de 7,20€ TTC ;

- Un exemplaire du tome 2 de *Wind Breaker* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Wind Breaker* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *Wind Breaker* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Wind Breaker* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un standee acrylique Haruka Sakura de *Wind Breaker* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un standee acrylique Hajime Umemiya de *Wind Breaker* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 18 décembre :

- Un exemplaire du tome 1 de *Four Knight of the Apocalypse* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Four Knight of the Apocalypse* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Four Knight of the Apocalypse* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Seven deadly sins* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Une serviette de *Seven deadly sins* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un marque-page de *Seven deadly sins* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un badge de *Four Knight of the Apocalypse* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un planche de stickers de *Four Knight of the Apocalypse* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 19 décembre :

- Un set de marque-page de *pretty guardian Sailor Moon Eternal Edition* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un set de cartes de *pretty guardian Sailor Moon* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Sailor Moon Eternal Edition* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *Sailor Moon Eternal Edition* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *Sailor Moon Eternal Edition* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *Sailor Moon Eternal Edition* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *Sailor Moon Eternal Edition* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,90€ TTC ;
- Un clear file de *Sailor Moon* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 20 décembre :

- Un exemplaire du tome 1 de *L'Atelier des sorciers* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Dreamland* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,70€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Sailor moon* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *GTO* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Yona, Princesse de l'Aube* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Card Captor Sakura* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Versus* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un badge de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un dessous de verre de *GTO* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un porte-clé de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Fairy Tail* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *L'Attaque des Titans* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;

Lot du 21 décembre :

- Un exemplaire du tome 1 de *Father, I don't want this marriage* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Omnscient Reader Viewpoint* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 14,95€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Bloom* édité par nobi nobi! d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Gokurakugai* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *xxxHolic* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,50€ TTC ;
- Un boule de Noël de *xxxHolic* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un boule de Noël de *Omnscient Reader Viewpoint* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un boule de Noël de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un boule de Noël de *Bloom* créé par nobi nobi! d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un boule de Noël de *Father, I don't want this marriage* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 22 décembre :

- Un exemplaire du tome 27 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 19,90€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 22 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 29 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un set de pin's de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 15,00€ TTC ;
- Un set de pin's de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 15,00€ TTC ;
- Une tote bag de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Une magnet de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;
- Une magnet de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;
- Une magnet de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 6,00€ TTC ;
- Un sangle Nagi de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un badge bouton de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 23 décembre :

- Un plaque décorative acrylique de *The Summer Hikaru Died* exclusivité du Japon d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *The Summer Hikaru Died* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 2 de *The Summer Hikaru Died* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 3 de *The Summer Hikaru Died* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 4 de *The Summer Hikaru Died* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 5 de *The Summer Hikaru Died* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 6 de *The Summer Hikaru Died* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Une jaquette alternative de *The Summer Hikaru Died* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un porte clef de *The Summer Hikaru Died* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un magnet de *The Summer Hikaru Died* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un magnet de *The Summer Hikaru Died* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Lot du 24 décembre :

- Un exemplaire de l'artbook de *L'Art des Sorciers* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 25,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 édition grimoire de *L'Atelier des Sorciers* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 19,95€ TTC ;
- Une reproduction de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une

valeur commerciale de 15,00€ TTC ;

- Un serviette de plage de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 8,00€ TTC ;
- Un pin's de *L'Atelier des Sorciers* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;

Le gros lot du 25 décembre :

- Une console *Nintendo Switch®* 2 d'une valeur commerciale de 460,00€ ;
- Un exemplaire de l'artbook CLAMP – Kuro de *Clamp Universe* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 25,00€ TTC ;
- Un exemplaire de l'artbook CLAMP – Shiro de *Clamp Universe* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 25,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 14 édition collector de *L'Atelier des Sorciers* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 19,90€ TTC ;
- Une reproduction de planche de *Blue Lock* créée par Pika Édition d'une valeur commerciale de 15,00€ TTC ;
- Un tote bag de *Blue Lock* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un tote bag de *L'Attaque des Titans* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 29 édition collector de *Blue Lock* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Une tasse de *L'Attaque des Titans* créée par Pika Édition d'une valeur commerciale de 12,00€ TTC ;
- Une serviette de *Toilet bound Hanako-kun* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 10,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 13 jaquette alternative de *Gachiakuta* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 7,20€ TTC ;
- Un marque-page de *Clamp Kuro* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un marque-page de *Clamp Shiro* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un boule de Noël de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un standee en bois de *Gachiakuta* créé par Pika Édition d'une valeur commerciale de 5,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *Toilet bound Hanako-kun* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;
- Un exemplaire du tome 1 de *L'Attaque des Titans* édité par Pika Édition d'une valeur commerciale de 3,00€ TTC ;

La valeur commerciale totale des dotations du présent Jeu est deux mille cinq cent vingt-six euros et trente-quatre centimes (2 526,34 € TTC). Les valeurs commerciales ci-dessus correspondent aux prix publics toutes taxes comprises couramment pratiqués à la date de rédaction du Règlement, sont indicatives et susceptibles de variation. Les éventuelles différences constatées entre lesdites valeurs et les valeurs réelles des lots à la date de leur réception par les gagnants ne seront pas remboursées. A l'inverse, si la valeur réelle des lots augmente, le gagnant n'a pas à sa charge la différence de prix.

Les lots sont non cessibles, nominatifs, et il n'est pas possible d'obtenir leur contre-valeur en espèce ou de demander un échange.

ARTICLE VI – INFORMATION

Les gagnants de chaque Instant Gagnant seront informés de leur lot par le jeu et un email pourra leur être envoyé pour procéder à la livraison de leur lot si nécessaire. L'annonce du gagnant du lot du 25 décembre 2025 est effectuée à compter du **26/12/2025** sur le Site indiqué à l'Article II du présent Règlement

Seuls les gagnants sont informés et il n'est adressé aucun courriel, appel téléphonique, courrier postal ou tout autre message aux participants qui n'ont pas gagné.

Les gagnants sont informés par l'Organisateur par courriel des modalités de remise de leurs lots, et notamment des informations nécessaires à leur réception, à l'adresse postale renseignée lors de leur participation au Jeu. Si dans un délai de dix (10) jours après l'envoi de ce courriel, les gagnants ne confirment pas par retour leur acceptation (i) du lot et (ii) des modalités précitées, ils sont définitivement considérés comme renonçant à leur lot. De même, tout lot retourné par *La Poste®*, *Chronopost®*, *UPS®* ou tout autre prestataire de service tiers similaire comme non remis pour quelque raison que ce soit est considéré comme abandonné par le gagnant concerné. Dans ces deux cas, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer les lots concernés à un autre participant désigné conformément au Règlement.

Toute modification des coordonnées renseignées au moment de la participation ayant pour conséquence l'impossibilité de contacter le(s)

gagnant(s) aux fins de confirmation desdites coordonnées entraîne la perte du lot sans qu'aucune revendication ne puisse être émise à l'encontre de l'Organisateur.

Aux fins du Règlement, les participants font élection de domicile à l'adresse postale indiquée lors de leur inscription au Jeu ou dans leur e-mail/courrier postal/message privé de confirmation de l'acceptation du lot.

ARTICLE VII – RESPONSABILITES

L'ORGANISATEUR SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER, MODIFIER, REPORTER, SUSPENDRE OU PROLONGER LE JEU A TOUT MOMENT ET POUR TOUTE RAISON, SANS QUE SA RESPONSABILITE NE PUISSE ETRE ENGAGEE DE CE FAIT. IL PEUT NOTAMMENT REMPLACER LES LOTS PAR DES LOTS DE NATURE ET DE VALEUR COMMERCIALE SIMILAIRES OU SUPERIEURES.

LA PARTICIPATION AU JEU IMPLIQUE LA CONNAISSANCE ET L'ACCEPTATION DES LIMITES D'INTERNET, NOTAMMENT AU REGARD DES PERFORMANCES TECHNIQUES, TEMPS DE REPONSE, RISQUES D'INTERRUPTION, ET PLUS GENERALEMENT LES RISQUES INHERENTS A TOUTE CONNEXION ET TRANSMISSION SUR INTERNET, L'ABSENCE DE PROTECTION DE CERTAINES DONNEES, LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR DES VIRUS, ETC. EN CONSEQUENCE, L'ORGANISATEUR NE PEUT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ETRE TENU RESPONSABLE, SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE : DE TOUT DYSFONCTIONNEMENT DE RESEAUX ; DE DEFAILLANCE DE MATERIEL, DE COMMUNICATIONS ; DE PERTE DE COURRIER, DE DONNEES ; DU FONCTIONNEMENT DE TOUT LOGICIEL ; DES CONSEQUENCES DE VIRUS, ANOMALIES, DEFAILLANCES TECHNIQUES ; DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT EMPECHANT OU LIMITANT LA PARTICIPATION AU JEU.

L'ORGANISATEUR NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE RETARD, PERTE, VOL, DETERIORATION, NON RECEPTION DES LOTS OU ENCORE DU MANQUE DE LISIBILITE DES CACHETS, DU FAIT DE *LA POSTE*®, *CHRONOPOST*®, *UPS*® OU DE TOUT AUTRE PRESTATAIRE DE SERVICE TIERS SIMILAIRE.

L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUS DOMMAGES QUI POURRAIENT SURVENIR A L'OCCASION DE L'USAGE/DE LA JOUSSANCE DES LOTS ET EXCLUT TOUTE RESPONSABILITE RELATIVE A UNE EVENTUELLE INSATISFACTION DES GAGNANTS CONCERNANT LEURS LOTS.

ARTICLE VIII – DONNEES PERSONNELLES

Les caractéristiques des traitements des données personnelles des participants (ci-après les « Données ») réalisés par l'Organisateur dans le cadre de leur participation au Jeu sont les suivantes :

Finalités de traitement	Données traitées	Bases légales de traitement	Durées maximales de conservation des Données
Participer au Jeu	Date et heure de participation, adresse IP	Intérêt légitime	Données des participants : Un (1) mois après la clôture du Jeu
	Nom, prénom, du participant/du représentant légal si participant mineur, date de naissance, adresse e-mail, adresse e-mail du représentant légal si participant mineur, adresse postale complète, numéro de téléphone	Consentement	
annoncer le(s) gagnant(s) du Jeu	Initial du nom, prénom et code postal		Données des gagnants : Un (1) an après la clôture du Jeu
Envoyer au(x) gagnant(s) le(s) lots(s) du Jeu	Civilité, nom, prénom, nom du participant/du représentant légal si participant mineur, date de naissance,		

adresse e-mail, adresse e-mail du représentant légal si participant mineur, adresse postale complète, numéro de téléphone		
---	--	--

L'Organisateur, destinataire et responsable de traitement, a désigné un Délégué à la Protection des Données personnelles (*Data Protection Officer*) joignable à l'adresse électronique dpo@hachette-livre.fr

Les données personnelles des participants sont hébergées au sein de l'Union Européenne et dans des pays tiers assurant un niveau de protection adéquat en vertu d'une décision d'adéquation adoptée par la Commission Européenne ou conformément aux clauses contractuelles types approuvées par la Commission Européenne.

Certaines Données seront transmises, le cas échéant, à des tiers prestataires techniques sous-traitants de l'Organisateur ou à des partenaires de l'Organisateur pour les seules finalités de traitement listées dans le tableau ci-dessus.

Concernant leurs données personnelles, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation et d'opposition qu'ils peuvent exercer aux coordonnées indiquées ci-dessus ou en faisant une demande via le formulaire de contact du Site visé à l'Article II du présent Règlement.

Les participants peuvent définir des directives quant au sort de leurs données après leur mort, saisir une autorité de contrôle ou retirer leur consentement au traitement de leurs données mais acceptent, le cas échéant, que l'Organisateur ne tienne pas compte de leur participation.

Pour en savoir plus, les participants peuvent consulter la Charte des Données personnelles de l'Organisateur disponible sur le Site visé à l'Article II du présent Règlement.

ARTICLE IX – PROPRIETE INTELLECTUELLE

La reproduction et la représentation totale ou partielle des éléments du Jeu, de l'univers et/ou de l'ouvrage faisant l'objet du Jeu ainsi que de toute ou partie de la Page *Instagram*® de l'Organisateur et/ou du Site visé(s) à l'Article II du présent Règlement sont interdites.

ARTICLE X – DROIT APPLICABLE - JURIDICTION COMPETENTE

Le présent Règlement est soumis aux dispositions du droit français.

Toute réclamation doit être adressée au plus tard **quinze (15)** jours après la date de clôture du Jeu, seule la date du cachet de la poste faisant foi, à l'adresse postale suivante :

PIKA ÉDITION – Service marketing
CONCOURS Calendrier de l'avent Pika Édition 2025– décembre 2025
58 rue Jean Bleuzen
CS 70007
92178 – Vanves CEDEX, France

En cas de litige se rapportant au Jeu, les participants/gagnants et l'Organisateur s'engagent à rechercher préalablement et de bonne foi une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, tout litige relatif au Jeu sera soumis au tribunal compétent selon les règles légales.